

L'an deux mil dix-sept le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du vingt mars deux mil dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike

Excusés avec pouvoir : AUBLETTE Geneviève donne pouvoir à CHEILLAN Marc – BEGUIER Monique donne pouvoir à AGAZZI Claude.

Madame Isabelle TIDIER est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017_009 : BUDGET COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2016 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget communal dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2017_010 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget eau et assainissement pour l'exercice 2016 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget eau et assainissement dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2017_011 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget centre communal d'action sociale pour l'exercice 2016 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget centre communal d'action sociale dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2017_012 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du budget caisse des écoles pour l'exercice 2016 ;
- **DE DECLARER** que le compte de gestion du budget caisse des écoles dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION N°2017_013 : BUDGET COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2016	RECETTES 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2016
FONCTIONNEMENT	1 110 446.80	1 250 461.70	573 187.58	140 014.90	659 216.47
INVESTISSEMENT	682 232.76	555 055.63	- 53 986.01	- 127 177.13	- 181 163.14

DELIBERATION N°2017_014 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2016	RECETTES 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2016
FONCTIONNEMENT	197 636.36	292 339.35	- 90 112.44	94 702.99	4 590.55
INVESTISSEMENT	307 794.39	157 786.62	185 049.33	- 150 007.77	35 041.56

DELIBERATION N°2017_015 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2016	RECETTES 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2016
FONCTIONNEMENT	2 083.73	3 078.74	4 476.02	995.01	5 471.03
INVESTISSEMENT	0.00	0.00	3 885.08	0.00	3 885.08

DELIBERATION N°2017_016 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

	DEPENSES 2016	RECETTES 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2016
FONCTIONNEMENT	34 618.13	37 318.16	15 393.89	2 700.03	18 083.92
INVESTISSEMENT	398.81	0.00	1 300.68	0.00	901.87

DELIBERATION N°2017_017 : BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2016 comme suit :

Affectation en réserve en investissement	1068	480 676.91
Report de fonctionnement	002	178 539.56
Déficit de la section d'investissement reporté	001	181 163.14

DELIBERATION N°2017_018 : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2016 comme suit :

Affectation en réserve en investissement	1068	4 590.55
--	------	-----------------

DELIBERATION N°2017_019 : BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2016 comme suit :

Report de fonctionnement	002	5 471.03
--------------------------	-----	-----------------

DELIBERATION N°2017_020 : BUDGET CAISSE DES ECOLES - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER ET DE REPORTER** les résultats de l'exercice 2016 comme suit :

Report de fonctionnement	002	18 083.92
--------------------------	-----	------------------

DELIBERATION N°2017_021 : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LA PREFECTURE POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 tel qu'il est joint à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2017_022 : APPROBATION DES TARIFS DES CAVEAUX DU CIMETIERE COMMUNAL

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les montants tels que présentés ci-dessous :
 - o Concession nue 6 places : 1 000 €
 - o Concession nue 3 places : 700 €
 - o Concession avec caveau 6 places : 2 500 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la bonne exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2017_023 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX COMMUNES - TRAVAUX DE PROXIMITE : ESPACES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CRACOWSKI Jacques

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération « Travaux de proximité : espaces et bâtiments communaux » ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus haute possible auprès du Département dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Travaux de proximité : espaces et bâtiments communaux

CHARGES		PRODUITS		
Nature des charges	Montant € HT	Participations	%	Montant
Gazon synthétique du petit stade Ecole	4 899	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	70	26 915.27
Pose d'une grille pluviale Chemin de l'Oratoire	2 910			
Réalisation d'un drain pluvial Cimetière	4 000			
Mise en conformité électrique des installations Bâtiment communal Mairie/Ecole	2 147.90			
Pose d'une fenêtre intérieure Logement communal Place Gambetta	790			

Modification des arrivées d'eaux de la salle de change de la crèche	3 125					
Modification des arrivées électriques de la salle de change de la crèche	2 276.31					
Mise en conformité des installations électriques Moulin à huile	2 270.18					
Travaux de menuiserie Crèche	780	Commune	30	11 535.12		
Installation d'une porte de sécurité Crèche	2 380					
Création d'aérations règlementaires Restaurant scolaire	690					
Travaux de maçonnerie Logement communal Rue Baron	2 185					
Travaux de peinture Crèche	6 235					
Changement des clôtures et du portillon extérieurs Crèche	2 832					
Installation d'un visiophone Presbytère	930					
Installation d'un système de protection solaire Ecole	4 000					
TOTAL	38 450.39				TOTAL	38 450.39

DELIBERATION N°2017_024 : REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ACTUALISATION DES TARIFS

Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les tarifs tels qu'ils sont présentés ci-dessous ;
- **DE DIRE** que les recettes en découlant seront inscrites au compte 70323 du budget communal ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant du recouvrement de ces redevances en établissant les états déclaratifs et les titres de recettes ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Redevance pour occupation du domaine public (activité commerciale ou professionnelle) – En euros	
Terrasses, stand fixe, baraque, le m ² / an (fractionnable)	17
Stand mobile, camion, le ml / jour	5
Manifestation à caractère culturel, sportif ou artistique dans un but non lucratif et à participation non payante, concourant principalement au rayonnement de la commune ou ayant un intérêt communal organisée par une association régie par la loi de 1901 – Après autorisation	Gratuité

Pour affichage du 30/03/2017 au 30/05/2017

Transmission en Sous-préfecture le 30/03/2017

Coralie BARTE

Directeur Général des Services